

**UNITED NATIONS**

**UNITED NATIONS MISSION IN  
COTE D'IVOIRE**



**NATIONS UNIES**

**MISSION DES NATIONS UNIES EN  
CÔTE D'IVOIRE**

**MINUCI**

## **COMITE DE SUIVI DES ACCORDS DE LINAS-MARCOUSSIS**

### **COMMUNIQUE**

Le Comité de Suivi des Accords de Linas-Marcoussis réuni ce mardi 16 septembre 2003 a pris acte avec satisfaction que le Gouvernement de réconciliation nationale est désormais au complet, à la suite de la nomination le 15 septembre du Ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et la désignation le 12 septembre des Ministres de la Défense et de la Sécurité.

Le Comité de Suivi encourage le Gouvernement de réconciliation nationale à travailler sans délai et sans préalable à la mise en œuvre du programme de réconciliation nationale.

Il souligne l'urgence du cantonnement et du désarmement afin de permettre le retour des services publics spécialement sanitaires et éducatifs sur l'ensemble du territoire national.

Il insiste également sur la nécessité de prendre le plus rapidement possible les textes juridiques et les dispositions pratiques nécessaires à l'organisation en 2005 d'élections libres, transparentes et ouvertes dans les conditions définies dans les Accords de Linas-Marcoussis.

Le Comité de Suivi a pris connaissance des points de vue de toutes les formations impliquées dans le processus de désignation des ministres de la Défense et de la Sécurité Intérieure, et a également pris connaissance des minutes des réunions de concertation qui ont eu lieu avec le Président de la République et le Premier Ministre. Il relève que les griefs sur les conditions de réunion du Conseil National de Sécurité le vendredi 12 septembre sont imputables au même titre au comportement de plusieurs des parties concernées. Il invite instamment l'ensemble des forces politiques ivoiriennes à dépasser leurs différences pour faire progresser le processus de paix et de réconciliation nationale.

Par ailleurs, le Comité rappelle que le Conseil National de Sécurité a été créé non seulement pour participer à la nomination des Ministres mais surtout comme le dit le communiqué d'Accra, « pour concourir à la bonne gestion des Ministères de la Défense et de la Sécurité Intérieure ». A cette fin, le Comité souhaite donc que soient fixés très rapidement les objectifs, les attributions et les règles de fonctionnement du Conseil National de Sécurité.

Le Comité de Suivi exhorte les institutions compétentes à donner à tous les Ministères les moyens adéquats nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches pour un fonctionnement régulier et efficace du gouvernement de réconciliation nationale.

A la veille de la Journée Internationale de la Paix, le Comité de Suivi lance un appel solennel à toutes les autorités, à toutes les forces politiques et sociales de Côte d'Ivoire pour qu'elles s'abstiennent de propos, de comportements et d'actes susceptibles de nuire aux efforts de réconciliation et pour que l'emportent les initiatives favorisant le pardon, la compréhension mutuelle, l'ordre et la solidarité.

Fait à Abidjan, le 16 septembre 2003